

Clôture des comptes annuels (niveau 1) : résoudre les principales difficultés comptables et fiscales – Blended learning

Résoudre les difficultés techniques des cycles comptables et sécuriser les travaux de révision de fin d'exercice œuvre

Code
1099

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
2 065 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Responsables comptables – Auditeurs internes – Consolidateurs – Chefs de mission et collaborateurs en cabinets d'expertise comptable – Collaborateurs de la fonction comptable et financière contribuant aux travaux d'arrêté des comptes de son organisation – Toute personne contribuant à l'arrêté des comptes

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi ou avoir le niveau de la formation 1167 Gestion des immobilisations corporelles et incorporelles

Avoir une première expérience d'établissement des comptes annuels ou avoir suivi la formation 1097 Elaboration des comptes annuels

🔗 [Elaboration des comptes annuels : méthodologie et techniques de contrôle – Blended learning \(1097\)](#)

🔗 [Gestion des immobilisations corporelles et incorporelles \(1167\)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Points-clés à retenir pour chacun des postes du bilan et du compte de résultat

Nombreux cas d'application pour chaque thème étudié

Quiz sur les points essentiels de chaque séquence

Pour chaque cycle sont traités les difficultés comptables et fiscales et la révision des comptes correspondants

Formation proposée en plusieurs temps pédagogiques :

Temps synchrone (présentiel, distanciel) pour partager et booster votre apprentissage grâce à l'intelligence collective, transformer la théorie en expertise avec des exercices pratiques, capitaliser sur l'expertise terrain de votre formateur

Objectifs pédagogiques

- Mettre en œuvre les opérations de révision des comptes
- Résoudre les difficultés relatives aux règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs avec prise en compte des impacts fiscaux
- Résoudre les difficultés relatives aux cycles du passif et leurs conséquences fiscales

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Mettre en œuvre les opérations de révision des comptes

Rappeler le cadre légal et réglementaire inhérent aux comptes annuels

- Droit comptable français : Options retenues pour la présentation des états financiers, Principes – méthodes – estimations et changements comptables, Publication des comptes annuels
- La réglementation fiscale et ses conséquences de l'application du droit comptable : IS de plein droit ou sur option, Divergences fiscal-comptables
- Quiz sur le cadre légal et réglementaire du droit comptable

Préciser les travaux à accomplir par cycle

- Vérifications préalables indispensables
- Revenue analytique
- Objectifs de la révision des comptes, piste d'audit fiable
- Recoupements avec la liasse fiscale
- Quiz de synthèse sur la révision des comptes

et des autres participants par le partage de pratiques

Temps asynchrone 100% digital pour se former à votre rythme, en approfondissant la révision du cycle des immobilisations avec le module e-learning " SAV des immobilisations " (35 mn)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-](mailto:care-@lefebvre-dalloz.fr)

Résoudre les difficultés relatives aux règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs avec prise en compte des impacts fiscaux

Traiter le cycle des immobilisations

- Les immobilisations corporelles : frais d'acquisition, frais de formation, coûts d'emprunt coûts de démantèlement, mises en conformité, gros entretien, remplacement de composants et amortissements
- Les immobilisations incorporelles : critères d'identification, frais d'établissement, frais de recherche et développement, solutions informatiques, sites internet, fonds commerciaux, tests de dépréciation
- Les immobilisations financières et le portefeuille-titres : catégories de titres comptables et fiscaux, évaluation initiale et à la date de clôture, traitement comptable et fiscal des revenus de titres, cessions de titres
- Cas pratiques : déterminer le traitement comptable et fiscal d'opérations spécifiques du cycle des immobilisations et opérer la révision des comptes correspondants

Traiter le cycle des stocks

- Le coût d'entrée
- Inventaire
- Traitement comptable et fiscal des dépréciations de stocks et encours
- Cas pratique : calculer et analyser une dépréciation de stock

Traiter le cycle des créances

- Contrats à long terme : règles comptables et jurisprudence fiscale
- Créances douteuses et pertes sur créances irrécouvrables
- Transactions en devises
- Cas pratique : traitement comptable et fiscal des créances en devises à la clôture de l'exercice et travaux de révision

Résoudre les difficultés relatives aux cycles du passif et leurs conséquences fiscales

Traiter le cycle des capitaux propres

- Affectation du résultat
- Subventions d'investissement
- Provisions règlementées
- Quiz sur le cycle des capitaux propres à la clôture de l'exercice

Traiter le cycle des provisions

- Catégories de passif
- Evaluation des passifs et provisions
- Dates de constatation et de révision des provisions
- Les limitations fiscales
- Cas pratique : déterminer le traitement comptable et fiscal d'une provision pour restructuration

Traiter le cycle des dettes financières et sociales

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Intérêts courus et intérêts capitalisés
- Congés payés
- Engagements de retraite et provision
- Cas pratique sur les intérêts courus et intérêts capitalisés

Intégrer les difficultés se rapportant au cycle fiscal

- Passage du résultat comptable au résultat fiscal
- Particularités fiscales liées aux salariés (participation, intéressement et abondement)
- Quiz de synthèse portant sur les retraitements et particularités à analyser dans le cycle fiscal

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel. Entraînez-vous avec le module E-learning : SAV des immobilisations (35 mn)

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

PARIS

- 3-4 Sep. 2026 – Session Garantie
- 26-27 Oct. 2026 – Session Garantie
- 19-20 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

A DISTANCE

- 3-4 Sep. 2026 – Session Garantie
- 26-27 Oct. 2026 – Session Garantie
- 19-20 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

BORDEAUX

- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

CHAMBERY

- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

GRENOBLE

- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

LILLE

- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

LYON

- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

MARSEILLE

- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

NANTES

- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

NICE

- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

NIORT

- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

PAU

- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

RENNES

- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

ROUEN

- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

STRASBOURG

- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

TOULOUSE

- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

TOURS

- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

